

INFOCHANTIER N° 1 - AVENUE VARAGNAT

Le chantier de construction démarre

Un nouveau chantier commence au 28 avenue Henri Varagnat. Bondy Habitat construit à cet emplacement 38 logements locatifs sociaux. L'opération a reçu en décembre dernier le Prix des Clés de l'Habitat Durable en Seine-Saint-Denis, catégorie Projets de construction, délivré par le Département.



LE PROGRAMME

La parcelle se situe sur l'avenue Varagnat, entourée à l'Est par le site de l'IRD (Institut de la Recherche pour le Développement) et au Sud par le bâtiment ex-MGEN propriété de Bondy Habitat (projet d'hôtel d'entreprises).

Le bâtiment RdC + 5 étages comptera 38 logements locatifs sociaux et un parking de 18 places en sous-sol. Ce programme mixte respectera la réglementation thermique 2012 avec certification Cerqual Habitat et Environnement BBC.

L'INSTALLATION DU CHANTIER

Le chantier démarre en février 2016, par l'installation des clôtures et de la grue, pour une durée de 16 mois.

L'alimentation électrique du chantier nécessite la mise en place d'un câblage sécurisé depuis la place du marché Suzanne Buisson. Afin de générer le moins de gêne possible, il sera tiré le long de la clôture à l'intérieur de la résidence du 17-27 avenue Suzanne Buisson, traversera en hauteur l'avenue Varagnat pour atteindre le trottoir opposé, puis poursuivra le long de la parcelle ex-MGEN, propriété de Bondy Habitat, pour atteindre le chantier.

>> Voir plan d'implantation au verso

LES CIRCULATIONS MAINTENUES

Le chantier empiétera sur l'espace public côté avenue Varagnat. Un passage piéton protégé sera créé le long du trottoir. Les circulations piétons et véhicules avoisinantes au chantier sont conservées, y compris la voie d'accès à l'IRD.

PLANNING TRAVAUX

Début de chantier, installation des barrières de travaux	Février 2016
Installation de la grue	Mars 2016
Travaux de gros oeuvre	Durée 7 mois
Fin prévisionnelle	Avril 2017 (durée totale 16 mois)

INTERVENANTS

Maître d'ouvrage	Bondy Habitat
Architecte et maître d'oeuvre	Canale 3
Entreprise	Bagot

LES GÊNES OCCASIONNÉES

Bondy Habitat a le souci permanent de limiter les gênes occasionnées sur l'environnement proche de ses chantiers (bruits, circulation, déchets). Nous vous conseillons toutefois de conserver vos fenêtres fermées pendant les heures de travaux afin de vous préserver des nuisances.

LES HORAIRES DU CHANTIER

Du lundi au vendredi : 7h30 - 17h30

Bureau de chantier sur place : entrée par l'avenue Varagnat

>> VOIR PLAN AU VERSO

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

Vous avez des questions ?

Contactez les référents du chantier :

- Timothée CIMETIÈRE, Bondy Habitat, Chargée d'opérations - T. 01 48 02 71 99
- Alexandre BOGDANSKI, S^{té} Bagot, Conducteur de travaux - T. 06 03 70 49 79

Vous avez une réclamation ?

Contactez le Point Accueil Services Buisson

24 avenue Suzanne Buisson

(entrée par la galerie commerciale)








T. 01 48 49 07 44

Mail : accueilbuisson@bondyhabitat.fr

IMPLANTATION DU CHANTIER



LÉGENDE :

- | | | | |
|---|---|---|--|
|  | Implantation du chantier |  | Poteau sur pied massif |
|  | Entrée / sortie des véhicules de chantier |  | Câblage électrique sous fourreau rouge (tiré au sol) |
|  | Aire de circulation des véhicules |  | Câblage électrique sous fourreau rouge (tiré en hauteur) |
|  | Passage piétons protégé | | |